

son union avec lui, Diane est d'une nature si frêle, si délicate, si aimante !...

Arracher brusquement, violemment, cet amour de son cœur, so serait tuer notre enfant !

—C'est là le secret de ma conduite, madame, répondit M. d'Aumont. L'amour du père a fait hésiter le magistrat dans l'accomplissement de ses devoirs.

Mais j'espère encore que ce Giraud se sera trompé, que cet homme est un misérable vendu à nos ennemis, qu'il a abusé de ma confiance pour reprendre sa liberté, qu'il s'est évadé enfin et que je ne le verrai jamais.

—Et Diane ? demanda madame d'Aumont. L'avez-vous vue ce soir ?

—Non ! la pauvre enfant repose et je n'ai point voulu troubler ses rêves de bonheur.

—Je ne saurais non plus la voir, ajouta madame d'Aumont en serrant les mains de son mari. Elle s'enquerrait du trouble qui se lit sur mon visage, et lui avouer la vérité est impossible !

—Si Giraud m'a trompé ou s'est trompé lui-même, dit lentement M. d'Aumont, Diane sera heureuse et je supporterai seul la disgrâce du roi...

—Mais s'il avait dit vrai ? demanda madame d'Aumont.

—S'il avait dit vrai ? si celui qu'il accuse avait volé le nom dont il se pare, s'il était l'infâme complice d'un bandit, la justice du roi suivrait son cours !

—Mais Diane ? mais notre fille ? s'écria la mère avec effroi.

—Avant d'être père, je suis magistrat, madame !

XXIII

L'ABBAYE DES AUGUSTINS

Un court silence suivit ces nobles et fières paroles. Madame d'Aumont se leva, fit quelques pas dans la pièce, puis elle vint se rasseoir près de son mari.

—Mon ami, dit-elle doucement, j'étais tellement loin de m'attendre à la confiance que vous venez de me faire, que vos paroles m'ont frappée de stupeur, et m'ont tout d'abord privée de réflexion.

Maintenant que je suis un peu plus calme, j'envisage les choses comme elles doivent l'être, et je me sens rassurée en ce qui concerne le bonheur de notre enfant.

M. Bernac est complètement en dehors de tout ceci, j'en réponds, et ce Giraud se sera évidemment joué de vous ; il n'y a pas à en douter.

Le prévôt, sans répondre, interrogea sa femme du regard.

—Réfléchissons, continua madame d'Aumont.

Quel est ce Giraud qui ose accuser un loyal gentilhomme de participation avec les plus épouvantables bandits ? Un ancien valet, un ancien archer, un homme accusé lui-même de brigandage, un condamné gracié, et que devait flétrir la main du bourreau !

Quel est, au contraire, le comte de Bernac ? Le descendant de l'une de nos meilleures familles, un gentilhomme connu de toute la cour, et dont la réputation est sans tâche.

Giraud a nié l'individualité d'Henri, mais Giraud a été seul de son opinion.

Rappelez-vous à votre tour. Plus de dix témoins, tous anciens serviteurs du comte de Bernac le père, tous ayant connu Henri enfant, tous ayant assisté à l'horrible drame qui l'a privé si jeune de ses parents, l'ont reconnu sans hésiter. Les preuves

de son identité étaient telles que le parlement a été unanime dans sa déclaration.

Henri lui-même se rappelait tout, jusqu'au souvenir de votre généreux dévouement pour lui...

—Cela est vrai, dit le prévôt.

—Depuis quatre ans que nous le voyons intimement, avez-vous jamais remarqué rien qui fût à son désavantage.

—Rien !

—Enfin, depuis vingt et quelques années que le comte de Bernac a été assassiné, s'est-il présenté quelqu'un se disant le dernier représentant de la famille ? A-t-on jamais disputé ce titre à Henri ?

—Jamais...

—Un indice même s'est-il jamais défavorablement élevé contre lui ?

—Non, je l'avoue.

—Eh bien ! vous reconnaissez toutes ces choses, monsieur d'Aumont, et cependant, aux premiers mots d'un inconnu, d'un homme de rien, vous vous prenez à douter d'un gentilhomme, votre ami !

—Louise ! dit le prévôt de Paris d'une voix grave, si tu étais à ma place, si, comme moi, tu étais à même de contempler dans leur hideuse nudité les plaies qui rongent la société, tu en arriverais parfois à douter de toi-même !

—Oh ! dit madame d'Aumont, j'espère que maintenant vous n'en doutez plus.

—Peut-être !

—Mais que ferez-vous donc, Jacques ?

—J'attendrai. Il est évident que toutes les probabilités sont de votre côté, et je donnerais dix ans de ma vie pour que vous ne vous trompiez pas, car il s'agit du bonheur de notre enfant.

Je verrai le roi, j'obtiendrai un délai... Pendant ce temps je pourrai prendre des mesures énergiques. Recevez toujours Henri avec la même aménité. Qu'il ne soupçonne rien de notre conversation...

Trois hommes autres que ce Giraud ont prétendu avoir vu ce soir La Chesnaye à la foire Salut-Germain.

Ces trois hommes, je les ai fait arrêter. Mais je vais ordonner qu'ils soient libres.

Je triplerais la récompense promise pour celui qui me livrera le bandit, enfin j'agirai, Louise, avec toute la prudence qu'exigent notre situation et le rang qu'occupe le comte de Bernac ; mais j'agirai aussi, je vous en prévienne, avec toute la rigueur que m'impose le devoir de ma charge.

Comme M. d'Aumont achevait de prononcer ces paroles, un bruit retentissant vint de nouveau troubler le silence qui régnait sur le quai.

Le prévôt de Paris se rapprocha vivement de la fenêtre.

—Le chevalier du guet ! s'écria-t-il avec surprise. Que signifie sa venue à pareille heure ?

Au même instant une lueur rougeâtre, s'élevant au-dessus des toits des maisons bâties sur l'autre rive de la Seine, dans l'île de la Cité, embrasa l'horizon dans la direction de Notre-Dame, dont les tours monumentales s'éclairèrent soudain.

—Un incendie ! s'écria madame d'Aumont.

—M. le chevalier du guet ! annonça un archer en entr'ouvrant la porte du cabinet du prévôt de Paris.

—Eh ! fit M. d'Aumont en s'avantant au-devant du chef de la milice royale chargé de veiller à la sûreté de la capitale durant la nuit.